



# L'ECHO ALBANAIS

## LE MOT DU MAIRE

Nous voici donc en été depuis quelques semaines et nous venons de vivre des journées de fortes chaleurs. De là à pronostiquer un été sec et chaud, c'est sans doute hasardeux et prématuré. Néanmoins, une bonne promotion de la Bretagne sur le plan touristique, bien relayée par les médias, sans compter sur le passage du Tour de France dans notre région doit redonner confiance à tous les professionnels du Tourisme, y compris à celles et ceux de notre commune.

Afin de faire mieux connaître et apprécier notre collectivité, un nouveau guide de Saint-Alban est à la disposition de la population albanaise et des touristes de passage dans notre région.

Je remercie tous les annonceurs qui ont permis la parution de ce guide et tout le travail de recherche et d'études de la commission « tourisme et communication » pour le choix des articles et des photos.

Après les fêtes des 2 écoles qui se sont déroulées les 2 derniers week-end de juin avec un succès bien mérité est arrivé le temps des vacances pour les élèves et les enseignants.

Le temps de repos pour tous arrive. Après une année scolaire complète qui a vu la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) gérés par la commune, je voudrais ici remercier tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur savoir dans différents domaines auprès des enfants durant cette année scolaire 2014-2015.

Je souhaite qu'ils soient de nouveau présents pour la rentrée 2015 afin de continuer l'œuvre qu'ils ont su mettre en place au cours de cette première année d'expérience.

En ce début d'été, je voudrais aussi remercier les employés communaux pour le fleurissement du bourg et de nos espaces publics.

Connaissant le dynamisme et l'enthousiasme des membres des associations albanaises, je sais que nous pouvons compter sur eux pour animer notre collectivité, tout au long de l'été.

Les travaux :

- La chapelle Saint-Jacques : après une année de travaux autour de la rénovation de la charpente et de la réfection de la toiture, le gros œuvre doit se terminer à la fin de ce mois.
- Les travaux de réhabilitation de notre zone artisanale, rue du Chemin Romain, sont terminés. Ce nouvel aménagement d'une très grande qualité doit redonner confiance aux artisans qui la font vivre. L'extension de cette zone d'activité du parc du Poirier, sous l'égide de la Communauté de Communes, doit permettre le développement de nouvelles activités économiques et donc de l'emploi dans cet espace dédié à l'artisanat.
- Voirie : le premier passage du point à temps a été réalisé et la deuxième partie se fera après l'été. La réfection des voies en enrobé est prévue courant septembre.

Et puisque nous sommes en période estivale,

# bonnes vacances à tous !

André GOMET, Maire

## CHIENS

Il est prévu par la loi que chaque propriétaire de chiens doit faire en sorte que les aboiements de son chien ne perturbent pas la tranquillité du voisinage. Nous demandons à chacun de bien vouloir en tenir compte.



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Durant l'été, la bibliothèque municipale est ouverte :

- En juillet
- le mercredi de 14 h 30 à 17 h,
  - le vendredi de 16 h 30 à 18 h,
  - le dimanche de 10 h 30 à 12 h.



En août

- Le mercredi de 14 h 30 à 17 h.

**Impasse Forestier (près de la salle municipale)**

☎ 02.96.93.88.05.

## VIDE GRENIER

**Dimanche 26 juillet**, autour de la Chapelle Saint-Jacques, le Comité des Fêtes organise son traditionnel vide grenier.

Animation de rues à partir de 11 h avec « **Duo Accornemuse** ».

Restauration rapide le midi.

Emplacement 12 € les 4 mètres. Contact : 06.77.67.09.61 ou [cdf-st-alban@orange.fr](mailto:cdf-st-alban@orange.fr).

Entrée Gratuite. Des parkings gratuits sont prévus près du site.



## SOIRÉE CHANTS DE MARIN - Saint-Alban

**Samedi 1er août 2015** à partir de 19 heures :

- Restauration (jambon grillé, grillades, moules-frites, galettes saucisses, crêpes),
- Animation : Chants de Marins,
- Bal.

Entrée : 2.50 €, gratuit pour les enfants.

**Organisation : société de chasse l'Albanaise.**

## ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE LA CÔTE DE PENTHIÈVRE

Cet été, l'**Etablissement Français du Sang** doit anticiper une diminution des réserves en raison d'une baisse de fréquentation des donneurs sur les lieux de collectes. Aussi pour assurer la sécurité de tous en maintenant les réserves de produits sanguins à 15 jours, nous faisons appel à votre générosité pour venir nombreux effectuer le geste qui sauve sur les **collectes** que nous organisons à :

- **La salle du Guémadec de Pléneuf Val André** les :
  - ⇒ Vendredi 24 juillet de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h.
  - ⇒ Lundi 3 août de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30.
  - ⇒ Mercredi 12 août de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h.
- **La salle des fêtes d'Erquy** le :
  - ⇒ Mardi 11 août de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h.

## GRANDE FÊTE DE NUIT à SAINT-ALBAN



**Samedi 8 Août** à partir de 19 h, grillades sur feu de bois, moules, frites, galettes saucisses, crêpes.

- Vers 20 h, Soirée Rock avec « Les Strauss »
- Bal populaire en soirée
- Vers 23 h : feu d'artifice musical avec embrasement de l'église.

Participation 2.50 € par adulte, gratuit pour les enfants jusque 12 ans.

**Organisation : Comité des Fêtes - Cercle Celtique Fleur d'Aulne - Flora FC - Ecole Publique**

## LA BOULE ALBANAISE - Tournoi du 4 juillet

40 joueurs de LA BOULE ALBANAISE et des AINÉS DE LA FLORA s'étaient donné rendez-vous au boudrome de Saint-Alban pour leur second tournoi amical ; celui-ci s'est déroulé sous un très beau temps, dans une ambiance bon enfant. Après le tirage des équipes « au chapeau », la compétition pouvait commencer.

Les gagnants de ce tournoi sont :

- Michel Lesné, Maryvonne Blanchard, Raymond Roger, André Gicquel et Alain Lallart. Ils ont battu en finale Martine Doublet, Jacky Lefeuvre, Jean Pierre Leclerc, Vincent Corbin , Alain Marie.

La consolante a été remportée par Louissette Ruault, Guy Beuve, Daniel Méheust, Louis Le Chantou.

A 19 h, le Président remettait les coupes et lots aux vainqueurs. Chaque participant est reparti avec un lot de consolation. Merci aux bénévoles des 2 clubs qui ont œuvré pour la réussite de cette journée, (organisation , intendance , service à table etc.) et à Yvonne Marie qui a tenu le bar du club tout l'après-midi.

Un repas terminait cette agréable journée ; les convives ont dégusté du melon au jambon, des grillades de porc accompagnées de pomme de terre, du fromage et de la tarte aux pommes. Rendez-vous pour le prochain Tournoi 2016.



## CLUB DES AINÉS DE LA FLORA

**Super-Loto** : Le Club des Aînés de La Flora organise son Super-Loto d'Été le **mercredi 5 août** à 20 h à la salle des fêtes de Planguenoual. Nous vous y attendons nombreux. Les participants pourront tenter leur chance pour gagner de nombreux lots, dont la somme de 500 €, 400 €, 300 €, 200 €, etc... A disposition casse-croûtes, gâteaux, crêpes, boissons, café, chocolat. Pour tous renseignements, téléphoner au 02.96.32.96.59 ou 02.96.32.43.62 .

**Paëlla** : Le Club organise sa paëlla d'automne le **jeudi 24 septembre** à 12 h à la salle des fêtes de St-Alban. Le club comptabilise déjà beaucoup d'inscriptions, alors pour être des nôtres, ne tardez surtout pas. Tarifs : Adhérents : 13 € - non adhérents : 16 €. Téléphoner au : 02.96.32.96.59 ou 02.96.32.43.62

**Voyage** : Le **mercredi 7 octobre** le Club organise un voyage à LOCMARIA-PLOUZANE (29) à une quinzaine de kilomètres de la Pointe Saint-Mathieu. Repas cochon grillé à l'auberge de TOULBROC'H, animé par un guitariste-chanteur. Pour les retardataires, il reste encore quelques places. Vous pouvez vous renseigner et vous inscrire auprès de Marie-Christine GALBRUN - Tél : 02.96.72.91.54.

**Pour contacter le club** : ✉ clublaflora@gmail.com

☎ Alain MARIE 02.96.32.96.59 - Jacques LEFEUVRE 02.96.32.43.62.

## GRAND SITE CAP D'ERQUY - CAP FREHEL : Opération « Grande marée responsable »

Chaque été, la région des caps accueille de nombreuses familles qui souhaitent s'initier à la pêche à pied en découvrant ou redécouvrant la faune cachée de l'estran. Pour faire face à cette demande croissante et véhiculer un discours responsable face aux enjeux de conservation de la biodiversité littorale, le réseau Caps Educ'Nature lance une opération commune intitulée « Grande Marée Responsable ».



### Sensibiliser en s'amusant ...

L'objectif de cette opération est de partir à la rencontre du bestiaire de l'estran, tout en développant un comportement responsable face à la ressource. Accompagnés d'un animateur Nature professionnel, les participants iront crapahuter dans les rochers, soulever les algues et déplacer les blocs à la recherche d'animaux de taille et d'aspect très divers. Après les avoir observés, les avoir manipulés, les avoir mesurés et avoir écouté des anecdotes toutes plus surprenantes les unes des autres, l'ensemble des captures sera remis à l'eau.

### Une opération conduite par le réseau Caps Educ'Nature !

Depuis deux ans, un réseau regroupant des structures intervenant dans le domaine de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable s'est créé sur le territoire de la Côte de Penthièvre. Ce collectif, composé de centres d'hébergement, de centres nautiques, d'indépendants et d'EPCI, souhaitait organiser une action commune fédératrice. En effet, cette action permet d'une part de sensibiliser les vacanciers à la pratique d'une pêche à pied responsable, enjeu majeur pour notre territoire, et d'autre part la coordination de cette action a permis un échange des pratiques professionnelles entre les différentes structures.

### Quatre dates au cours de l'été ...

A chaque grand coefficient de l'été, une découverte de la vie à marée basse sera organisée soit quatre dates. Yoann AIZMAN, indépendant, ou les animateurs Nature du CCHM Château Tanguy ou du Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel vous accueilleront à l'entrée de l'îlot du Verdelet, de l'îlot Saint-Michel ou du camping municipal de la commune de Fréhel, pour vous faire vivre une après-midi ludique et riche d'enseignements.

Pour en savoir plus ou réserver vos places : 02 96 41 50 83.

## CITÉ DES MÉTIERS : Programme de Septembre

**Mardi 15** à 10 h à Ploufragan/Lannion/Guingamp : « Les métiers du service en salle ».

**Mercredi 16** de 9 à 12 h à Ploufragan : « Rencontre de l'Alternance », à 14 h à Ploufragan : « Les métiers de la Mécanique Automobile » et 17 h 30 à Pordic : « Passer son BAFA ».

**Judi 17** dès 9 h à Loudéac : « La Rentrée pour tous » et « S'informer sur le Compte Personnel de Formation (CPF) ».

**Lundi 21** à 10 h à Pontivy : « Etre jeune et vivre une expérience professionnelle à l'étranger » et sur RDV : « Réussir son Entretien d'Embauche ».

**Mercredi 23** à 14 h à Ploufragan/Dinan/Brest : « Les Métiers d'Aide-Soignant et d'Aide Médico-Psychologique ».

**Judi 24** à 18 h à Ploufragan : « Les métiers Pénitentiaires ».

**Vendredi 25** à 14 h à Lamballe : « Réussir son Changement de Vie Professionnelle après 45 ans ».

**Lundi 28** à 14 h à Ploufragan : « Rédiger un CV ».

**Mardi 29** à 13 h 30 à Rostrenen : Les D de l'Eco-Construction « Les métiers de la Domotique ».

**Mercredi 30** à 14 h à Ploufragan : « Le métier de la Comptabilité ».

La Cité des Métiers, Espace Sciences et Métiers - Technopole St-Brieuc Armor  
6 rue Camille Guérin 22440 Ploufragan

☎ 02 96 76 51 51. - 📧 [www.citedesmetiers22.fr](http://www.citedesmetiers22.fr) - ✉ [contact@citedesmetiers22.fr](mailto:contact@citedesmetiers22.fr)

## PUBLICITE EXTERIEURE du nouveau à partir du 13 juillet 2015

Rappel : le code de l'environnement pose le principe de l'interdiction de toute publicité en dehors des agglomérations.

Depuis la loi de 1979, une dérogation était accordée à certaines activités (hôtels, restaurants, stations services...).

L'article 42 de la Loi du 12 juillet 2010 supprime cette dérogation accordée aux préenseignes dérogatoires.

Dès cet été, les préenseignes concernées devront être déposées (y compris le poteau support).

Seules seront acceptées les préenseignes signalant les établissements élaborant sur place des produits du terroir (2 préenseignes au total).

A noter que certaines activités (camping) bénéficient déjà de la signalétique officielle du code de la route et que la Communauté de Communes de la Côte de Penthièvre a initié ces derniers temps une signalétique harmonisée (les barrettes bleues).

## EXTINCTION NOCTURNE DES LUMIÈRES (rappel)

L'arrêté du 25 janvier 2015 impose que dans une optique de limitation de la pollution lumineuse (mais aussi pour les économies d'énergies) les éclairages non résidentiels (bureaux, commerces, entreprises, enseignes, vitrines, etc...) doivent être éteints la nuit à partir du 5 juin 2013 !

Cette mesure de bon sens ne concerne évidemment pas les établissements ayant une activité nocturne ni les résidences privées.

A noter que Saint-Alban procède déjà à l'extinction nocturne de certains éclairages publics.

## BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

C'est **obligatoire** pour tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans à la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)). Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

L'**attestation de recensement** est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette démarche facilite l'inscription sur les **listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

**Développez votre esprit de défense !**

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



## ANNONCES

### VENTE

- Vêtements fille et garçon de la naissance à 2 ans, 1 € pièce, manteau 5 €, un baby phone portée 300 m 10€, un babycook 50 €, une barrière de sécurité pour escalier avec fermeture automatique 30 €, un cosy 10 €, une baignoire 5 €, une poussette 20 €. Tél. : 02.96.3299.84 ou 06.82.06.36.09.
- Moto Gilera SMT supermotard, 50 cm<sup>3</sup>, 2012, 6850 km, très bon état, aucun accident, première main. Visible à St Alban. Tél. : 06.17.11.67.48. 1550 € a négocier.

## Mémento



		Horaires d'ouverture	
<b>Mairie</b> ☎ 02 96 32 98 98 Fax. 02 96 32 98 22 Site : <a href="http://www.santalban.fr">www.santalban.fr</a> E-mail.(courriel) : <a href="mailto:mairie@santalban.fr">mairie@santalban.fr</a>		Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi 8 h 15 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 15	Jeudi, Samedi 8 h 15 - 12 h
<b>Cybercommune</b> ☎ 02 96 93 88 05		Mardi 20 h - 22 h Mercredi 14 h 30 à 16 h 30 Samedi de 14 h à 16 h Dimanche de 10 h 30 à 12 h	Sur rendez-vous, lundi, mercredi et vendredi après-midi Tél. 06 72 67 12 01
<b>Bibliothèque</b> ☎ 02 96 93 88 05		Mercredi 14 h 30– 17 h Vendredi 16 h 30–18 h	Dimanche de 10 h 30 à 12 h
<b>Urgences médicales</b> ☎ 15			
<b>Permanences Puéricultrice PMI et Assistance Sociale</b>	Permanence à Lamballe <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme DESCHAMPS, puéricultrice P.M.I</li> <li>• Mme BROCHARD, assistante sociale du Conseil Général, sur rendez-vous – Tél. 02 96 50 10 30</li> </ul>		☎ Mardi de 14 h à 16 h 30 ☎ Mardi matin
<b>Pharmacie</b>	Déplacez-vous à la pharmacie la plus proche de chez vous, les coordonnées de la pharmacie de garde y seront affichées. En cas d'urgence, tél. 15 ou 3237		



**Le prochain ECHO paraîtra le 15 septembre 2015, les annonces seront à déposer impérativement avant le vendredi 4 septembre à 12 h.**